

# TERRITOIRES URBAINS

La lettre de France urbaine

Métropoles, CU, CA, villes centres et pôles métropolitains

# 120

Jeudi 08 février 2018

A la Une

## Retour sur le Conseil d'administration de France urbaine du 7 février 2018



Le conseil d'administration de France urbaine s'est réuni sous la présidence de **Jean-Luc Moudenc** le 7 février à l'hôtel de ville de Paris à l'invitation d'**Anne Hidalgo**, maire de Paris.

L'ordre du jour, particulièrement riche de cette réunion, a permis d'aborder de nombreux points, qui témoignent de l'actualité particulièrement dense qui mobilise notre association.

Au cours de la première séquence, consacrée aux finances, le conseil d'administration a, au terme de débats particulièrement fournis, décidé la publication d'un [communiqué](#) exprimant les points de vigilance de France urbaine quant aux modalités de la contractualisation financière entre l'Etat et les collectivités locales. Il a également pris acte de l'engagement du gouvernement à ce que la diminution de la DCRTP (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) soit réexaminée et qu'une solution puisse être trouvée dans le courant de l'année 2018 pour effacer le préjudice subi par les intercommunalités concernées. Prenant acte



de ce que le Président de la République avait, à plusieurs reprises, indiqué que la réforme fiscale permettrait de maintenir l'autonomie fiscale des communes, le conseil d'administration de France urbaine souhaite saisir l'opportunité de la révision constitutionnelle pour demander que, s'agissant du bloc communal doté de la clause de compétence générale, l'autonomie fiscale, et non financière, puisse être inscrite dans la loi fondamentale.

En outre, à l'issue de l'audition du président de France urbaine par la mission Richard-Bur, deux points clés méritent d'être soulignés :

- afin de compenser la perte de la taxe d'habitation, le bloc communal pourrait percevoir la part de taxe foncière attribuée actuellement aux départements (en contrepartie, les départements recevant une quote part de CSG) ;
- afin de conserver un lien de citoyenneté avec les non propriétaires, une contribution locale résidentielle mériterait d'être envisagée, le cas échéant de niveau modeste. Les élus urbains sont d'autant plus légitimes à en demander la mise en place que la proportion de locataires, par rapport aux propriétaires résidents, est bien plus élevée dans les grandes villes que dans les communes rurales.



La seconde séquence a permis d'évoquer plusieurs textes de lois actuellement en préparation.

**Le projet de loi Evolution du logement et aménagement numérique (ELAN)** prévoit de nouveaux outils – Projet partenarial d'aménagement, Grande opération d'urbanisme – pour accélérer les opérations d'urbanisme, ce qui procède de bonnes intentions. Des dispositions sont également prévues pour améliorer le traitement des copropriétés dégradées. Un des principaux points demeure l'évolution de la restructuration du monde HLM, en parallèle à la volonté du gouvernement de poursuivre la baisse des APL et de pousser à un regroupement des organismes HLM. Un enjeu fort consiste pour France urbaine à accompagner ce mouvement de réorganisation afin de continuer à être présent dans la gouvernance des organismes HLM et d'influer sur leur stratégie.

**La loi d'orientation des mobilités (LOM).** **Louis Nègre**, président délégué de la Métropole Nice d'Azur, maire de Cagnes-sur-Mer, par ailleurs président du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART), a précisé les différents scénarios travaillés par le Conseil d'orientation des infrastructures, s'agissant des investissements à mener dans les infrastructures de transports. France urbaine et le GART s'accordent à pousser pour le scénario le plus ambitieux, qui correspond à une enveloppe de 3,5 à 4 milliards d'euros, soit la totalité de l'augmentation de la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) votée lors de la loi de finances 2018. S'agissant des grandes orientations sur lesquelles travaille le gouvernement dans la



perspective de la future loi, France urbaine et le GART s'interrogent sur les moyens affectés à l'ambition affichée de couvrir l'ensemble du territoire par des Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) ainsi qu'à celle d'évoluer vers une mobilité plus inclusive. Par ailleurs, s'agissant d'éventuels aménagements apportés au versement transport, France urbaine et le GART affirment fermement la même ligne, à savoir n'y toucher en aucune manière.

**Asile et immigration.** Le conseil d'administration a acté toute l'importance de cette question et la nécessité pour France urbaine de s'y impliquer, tout en affirmant fortement le rôle essentiel de l'Etat en la matière et en appelant les départements à jouer un rôle plus actif sur cette question. Il a également acté la création d'un « groupe projet » constitué d'élus et de techniciens afin d'être force de proposition et de dialogue avec le gouvernement dans le cadre de la préparation du projet de loi Asile et immigration.

**Programme action publique 2022.** De même, sur les différents sujets abordés dans ce programme, qui touche notamment à l'évolution de la fonction publique, la création d'un groupe projet a été actée afin de pouvoir être force de proposition dans ce domaine.

Troisième séquence abordé lors du conseil d'administration : l'**Europe et la position commune** – dans le cadre du « pôle Europe Joubert » constitué également de l'AdCF, la FNAU et l'Association nationale des pôles et pays territoriaux - **sur la politique de cohésion**. Les prochaines étapes de travail, à savoir la poursuite des réflexions avec le CGET pour une meilleure territorialisation des fonds, la sollicitation d'entretiens auprès du ministre de la cohésion des territoires et du Président de la République et la publication d'une tribune dans la presse nationale, ont été validées.

La quatrième séquence a été consacrée au thème de la **décentralisation énergétique**, à l'initiative de la ville de Paris. La maire de Paris, **Anne Hidalgo**, souhaite mettre à profit l'adoption du plan climat de la ville de Paris qui devrait intervenir lors du Conseil de Paris qui se tiendra du 20 au 22 mars 2018, pour avoir une expression de portée nationale sur le thème de la nécessaire décentralisation énergétique pour faire face aux enjeux posés par la transition énergétique et les enjeux climatiques. **Célia Blaue**, maire adjointe chargée de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du Plan climat air énergie territorial, est intervenue pour proposer que France urbaine s'associe à cette démarche, aux côtés d'autres associations, telles que l'Association des maires ruraux de France, le Réseau action climat, le CLER – réseau pour la transition énergétique et Energy cities. Au regard des expressions et travaux de France urbaine dans le domaine de la politique énergétique – nous militons de longue date pour que les territoires urbains soient de véritables autorités organisatrices de l'énergie sur leur territoire et plaidons pour obtenir les moyens de financement nécessaires pour répondre au défi de la transition énergétique à travers la territorialisation de la contribution climat énergie – le conseil d'administration a acté les fortes convergences avec la note d'orientation proposée par la ville de Paris et s'associera volontiers à une expression politique sur cette question.

Cinquième point à l'ordre du jour, le partenariat initié avec le Programme urbanisme construction architecture (PUCA) présidé par **Robert Herrmann**, président de l'Eurométropole de Strasbourg. Le conseil d'administration a marqué sa volonté de s'associer aux équipes de chercheurs pluridisciplinaires issus des métropoles françaises pour produire des connaissances sur la compréhension des sociétés et des gouvernances métropolitaines et leurs évolutions, le fonctionnement des territoires métropolitains face aux grandes transitions : climatique, numérique, économique et aux enjeux de solidarité, et, enfin, les relations qu'elles entretiennent avec les autres territoires et leurs habitants. Afin d'inscrire dans la durée les démarches de coopérations entre élus, chercheurs, services techniques et professionnels des villes, en associant citoyens et entreprises, France urbaine va s'appuyer sur le nouveau programme de la Plateforme des projets et stratégies urbaines – Popsu.

Enfin, la réunion s'est achevée par un point rapide sur l'organisation des deuxièmes journées de France urbaine à Dijon, les 5 et 6 avril 2018. Il a été rappelé que chaque territoire membre devait procéder lui-même à l'inscription de sa délégation composé à sa convenance d'élus et de territoriaux sur le site internet dédié à l'évènement (<https://franceurbainedijon2018.fr>) qui est désormais ouvert.

Rendez-vous est pris pour le prochain conseil d'administration qui se tiendra le 16 mai 2018 !

[2èmes Journées Nationales de France urbaine | Dijon, 5 et 6 avril 2018 : suivez le programme !](#)



La 2e édition des Journées Nationales de France urbaine sera accueillie par Dijon Métropole, présidée par **François Rebsamen**, les 5 et 6 avril prochains. Après le succès d'Arras en 2017, ces journées seront l'opportunité pour tous les maires des grandes villes, président(e)s des grandes agglomérations et des métropoles de France de se réunir autour de visites, d'ateliers et séances plénières pour poursuivre l'esprit insufflé par Arras, celui de l'autonomie, de la responsabilité, du dialogue mais aussi celui de l'indispensable « Alliance des territoires ».

Au travers d'ateliers thématiques, il s'agira de faire le point sur les avancées obtenues notamment en matière financière ou institutionnelle mais aussi de préparer les échanges futurs avec les différents acteurs autour de huit thèmes : contrats financiers, politiques alimentaires, sport, alliance des territoires, éducation artistique et culturelle, sécurité, mobilité, et Gemapi.

"Ces Journées permettront de partager un moment essentiel de la vie de notre association qui, depuis ses débuts, n'a cessé, de mobiliser notre enthousiasme et notre intelligence collective" déclare **Jean-Luc Moudenc**.

Retrouvez le programme complet sur le site en ligne dédié :

<https://franceurbainedijon2018.fr>

**ATTENTION** : les inscriptions sont exclusivement réservées aux membres de France urbaine et à ses invités.

## En ce moment à France urbaine

[Répartition de la DGF et refonte de la fiscalité locale au menu du Comité des finances locales du 6 février 2018](#)

08 février 2018



## Répartition de la DGF 2018

Parmi les arbitrages à l'ordre du jour du CFL, on retiendra plus particulièrement :

- la validation du préciput destiné au fonctionnement de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (sachant que le budget de l'OFGPL est abondé à parité par les collectivités, via le préciput, et par l'Etat). Ces moyens devraient notamment permettre à l'Observatoire de mettre sur les rails la « plate forme de données fiscales et financières ».

- la reconduction des quotes-parts respectives d'écrêtements entre, d'une part, la dotation forfaitaire des communes et, d'autre part, la « compensation part salaire » des EPCI, à savoir 60% et 40%. Ainsi, les 250 millions d'euros des « contraintes à financer » (dont 80% pour faire face à l'augmentation de la DSU et de la DSR, le solde correspondant à la progression démographique, à l'évolution intercommunale et, très marginalement, au bonus des communes nouvelles) vont engendrer une réduction de -2% de la dotation forfaitaire et de -1,9% de la CPS des EPCI. A noter que si la diminution de la CPS est proportionnelle au montant individuel de la compensation, la diminution de la forfaitaire est péréquée sur la base du potentiel fiscal (le chiffre de -2% n'est donc qu'une moyenne).

- la reconduction d'une répartition 40% (fraction bourgs-centre) / 30% (fraction péréquation) / 30% (fraction cible) de l'augmentation (90M€) de la DSR. Certains membres du CFL auraient aimé privilégier une répartition plus favorable à la fraction cible, mais, paradoxalement, aucune voix ne s'est exprimée pour proposer de minorer la part péréquation, laquelle porte bien mal son nom sachant que plus de 95% des communes en sont attributaires (elle mériterait plus le qualificatif de « fraction saupoudrage » !).

Du fait d'une modification des règles introduites par l'article 138 de la loi de finances pour 2017, la diminution péréquée de la forfaitaire peut atteindre 1% des recettes réelles de fonctionnement, soit plus que le niveau de la contribution au redressement des finances publiques opérée en 2017 ! En 2017, ce n'est pas moins de 2415 communes qui ont subies une telle ponction : France urbaine a demandé à la DGCL la liste des communes concernées.

## Refonte de la fiscalité locale

Ce n'est que lors du prochain CFL (a priori à la fin du mois) que son président, **André Laignel**, va proposer aux membres du Comité de voter les « orientations » du CFL en matière de refonte de la fiscalité locale. En effet, en sus des 3 premières réunions de groupe de travail, une 4<sup>e</sup> est nécessaire afin d'intégrer des propositions portant, d'une part, sur la fiscalité des régions et, d'autre part sur la fiscalité de l'outre-mer. Ceci étant, cinq orientations ont d'ores et déjà été proposées :

1- la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation (y compris les 1,2 milliard de dotation de compensation d'exonération au titre de l'article 1414 du CGI) ;

2- le souhait que « la suppression de la TH ne soit pas compensés par une dotation d'Etat » ;

3- l'affectation au bloc communal de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ;

4- l'octroi au bloc communal d'une fraction de la TVA ;

5- la compensation, pour les départements, de la perte de la TFPB par une fraction de la CSG.

Concernant cette dernière orientation, Jean-René Lecerf, président du conseil départemental du Nord a demandé que soit étudiée la faisabilité technique et juridique de la l'introduction d'un pouvoir de taux sur la CSG transférée.

**Olivier Carré**, maire d'Orléans et président de la métropole d'Orléans :

- s'est interrogé sur le transfert d'une fraction de TVA en considérant qu'une répartition non territorialisée, c'est-à-dire administrée, ne participerait pas à l'objectif fondamental de maintien de l'autonomie fiscale du bloc communal ;



- a confirmé son souhait que la répartition de la CVAE puisse évoluer en conséquence des lois Maptam et Notre qui ont installé le partage de la compétence de développement économique entre les seuls régions et EPCI ;

- s'est inquiété de la perspective de réduire l'assiette de la fiscalité du bloc communal sur les seuls propriétaires alors que, dans certaines grandes villes, jusqu'à 80% des logements sont occupés par des locataires dont certains ont des niveaux de revenus qui légitimerait une contribution locale résidentielle. A cet égard, la réponse d' selon laquelle, il s'agissait là de tenir compte du refus du gouvernement d'envisager tout impôt nouveau, ne peut que laisser perplexe ...

#### Décrets

Le CFL a donné un avis favorable à deux projets de décrets :

- l'un portant sur la réécriture des dispositions du CGCT relatives au régime des subventions d'Etat pour les projets d'investissement (il s'agit d'opérer une mise en conformité avec l'évolution du droit européen) ;

- l'autre visant à faire bénéficier du régime d'exemptions fiscales réservé aux grandes compétitions sportives internationales : la coupe du monde féminine de football de 2018 et la coupe du monde de rugby 2023.

Contacts :

[Franck Claeys](#)

[Laurence Tartour](#)

#### [France urbaine partie prenante du lancement de la concertation sur la gouvernance du sport](#)

08 février 2018

La première réunion du comité de pilotage relative à la gouvernance du sport s'est tenue au Ministère des Sports, le vendredi 2 février 2018. En présence des représentants de l'Etat et de la ministre des Sports, **Laura Flessel**, des collectivités locales, mouvements et associations sportives, entreprises et syndicats, la matinée a été consacrée aux pistes de réflexion qui seront défrichées et discutées ces prochaines semaines, en amont d'une concertation qui devrait se clôturer en juin prochain. Le calendrier des prochaines échéances fixé, les échanges ont ensuite fait écho au séminaire qui s'est tenu quelques jours plus tôt à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), dont les points de convergence étaient nombreux.

En la matière, chacune des parties prenantes, au premier rang desquelles France urbaine, militent pour une gouvernance partagée du sport. Une volonté commune qui s'articule avec les griefs portés au manque de clarté des compétences inhérent à la gouvernance du sport. **Joël Bruneau**, maire de Caen, président de la communauté urbaine Caen la mer et référent sport de France urbaine, a notamment rappelé l'inflation normative qui touche le domaine du sport, faisant fi des ressources financières des collectivités locales qui financent pas moins de 80% des équipements sportifs.

D'autres réflexions ont innervé le sport de haut-niveau, le sport professionnel, l'accès au sport, le sport-santé, etc., avec en toile de fond une autre convergence, celle qui entend placer la décentralisation au cœur de la nouvelle gouvernance du sport, tandis que la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) sera pleinement engagée.

Cette volonté commune de renouveler la gouvernance du sport en France répond au rôle de plus en plus prépondérant que tient le sport dans notre société.

Contacts :

[Sébastien Tison](#)

[Emmanuel Heyraud](#)

## [Alliance des territoires - Lancement d'une Fabrique prospective des coopérations territoriales avec le Commissariat général à l'égalité des territoires](#)

08 février 2018



Dans le cadre du volet « Alliance des territoires » du Pacte Etat-métropoles, le Commissariat général à l'égalité des territoires, quatre métropoles et France urbaine ont lancé ce lundi 5 février un appel à prestation afin de renforcer la capacité d'analyse collective des coopérations territoriales entre les métropoles et les territoires environnants. Cette démarche concrétise ainsi l'un des engagements du Pacte Etat-métropole qui prévoyait que « l'Etat s'engage à mener une enquête sur les systèmes métropolitains et identifier les bonnes pratiques de coopération territoriale des territoires, dans un travail coordonné par France urbaine, en partenariat avec l'AdCF et la FNAU ».

Cette prestation poursuivra deux objectifs :

- Etablir un état des lieux des coopérations interterritoriales existantes, identifier les bonnes pratiques et analyser certaines démarches afin d'en déterminer les conditions de réussite et les actions à mettre en œuvre à court terme pour les favoriser ;
- Engager, avec quatre métropoles associées à des territoires avec lesquels elles coopèrent ou souhaitent coopérer, un travail prospectif sur l'avenir de leurs coopérations, en s'appuyant sur le dispositif de Fabrique prospective conçu par le CGET.

Les métropoles de Brest, Nantes, Rouen et Toulouse seront ainsi accompagnées pendant 12 mois par le prestataire afin d'identifier des axes prospectifs de coopération avec les territoires environnants, mais également de déterminer les leviers d'accélération et de renforcement des coopérations au bénéfice de l'ensemble des territoires. Des temps de capitalisation seront ouverts afin de partager la dynamique et de l'enrichir d'autres expériences territoriales.

Cette démarche permettra ainsi de renforcer, au bénéfice de l'ensemble de nos habitants, la connaissance des interdépendances à l'œuvre entre territoires, tout en identifiant des perspectives de consolidation de la boîte à outils permettant l'accélération des réciprocitys et des coopérations.

Contact : [Jean Deysson](#)

[Le cycle 2018 de l'IHEDATE est lancé !](#)

08 février 2018



La dix-septième promotion de l'IHEDATE va explorer cette année le thème « Territoires, santé, bien-être ». Le cycle 2018 s'est ouvert le 10 janvier 2018 par une conférence très stimulante de **Martin Hirsch**, directeur général de l'AP-HP.

Consacrée aux changements sociaux induits par l'allongement de la durée de la vie et par la sensibilité croissante aux risques sanitaires, la première session s'est tenue les 11 et 12 janvier chez France urbaine, partenaire de l'IHEDATE. Autour de **Jean Viard**, sociologue, directeur de recherche du CNRS, la session a alterné interventions et débats avec **Marie-Anne Montchamp**, présidente de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et ancienne secrétaire d'Etat, **Pierre-Henri Tavoillot**, philosophe, **Didier Tabuteau**, responsable de la Chaire santé de Sciences Po, **Gérard Lasfargues** directeur général délégué du pôle « Science pour l'expertise » de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), **Daniel Benamouzig**, sociologue, chercheur au CNRS. Cette session a également été l'occasion d'une première plongée dans la variété des expériences des auditeurs.

Rendez-vous à Strasbourg les 8 et 9 février, pour une session sur la place de la santé et du bien-être dans le projet de territoire de la métropole strasbourgeoise. Elle réunira, autour de **Pierre Veltz**, grand prix de l'urbanisme 2017 et président du conseil scientifique de l'IHEDATE, **Béatrice Falise Mirat** déléguée générale du pôle de compétitivité Médecin, **Robert Herrmann** est président de l'Eurométropole de Strasbourg, **Catherine Trautmann** vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, **Alexandre Feltz**, adjoint au maire de la ville de Strasbourg et initiateur du dispositif Sport-santé sur ordonnance, et des acteurs clés du développement économique, scientifique et urbain de la métropole (pôle de compétitivité, université, IRCAD, IHU, aménagistes). Un des temps forts de cette session en termes de visite sera la découverte de l'IRCAD, institut de recherche et de formation unique, mondialement reconnu en matière de chirurgie mini-invasive.

Les anciens auditeurs de l'IHEDATE sont les bienvenus au cocktail donné le jeudi 8 février à l'Eurométropole, à 18h30, en présence de **Catherine Trautmann**.

En 2018, l'IHEDATE ira en Suède.

Contact : [secretariat@ihedate.org](mailto:secretariat@ihedate.org)

[Agenda parlementaire semaine du 5 février 2018](#)

08 février 2018





Calendrier parlementaire semaine du 5 février 2018

## Communiqués de presse

08 février 2018

[Contrats financiers État/Collectivités : France urbaine plus que jamais vigilante sur les modalités de la contractualisation](#)

## Agenda

21 février 2018

[Commission urbanisme, logement, mobilités FU/ADCF avec la FNAU, le 21 février 2018](#)

28 février 2018

[Commission Sécurité, le 28 février 2018](#)

14 mars 2018

[Commission DDTE, le 14 mars 2018](#)

28 mars 2018

[Commission Education , le 28 mars 2018](#)

05 avril 2018

[Journées nationales de France urbaine - 5 & 6 avril 2018 à Dijon](#)

16 mai 2018

[Conseil d'administration, le 16 mai 2018](#)

26 juin 2018

[2e édition Rencontres des finances publiques de France urbaine](#)

27 juin 2018

[Assemblée générale, le 27 juin 2018](#)

19 septembre 2018

[18e édition de la Conférence des Villes](#)

Directeur de la Publication : Olivier Landel

Territoires urbains : une publication du Pôle communication-Information

France urbaine - 22, rue Joubert – 75009 Paris [www.franceurbaine.org](http://www.franceurbaine.org)

**URL source:** <http://oldfu.inexine.net/publications/territoires-urbains/territoires-urbains-ndeg120-lettre-hebdomadaire-france-urbaine>